



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéliennes et ouest-africaines »

Centre Régional AGRHYMET

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un Consultant/Bureau pour la conception d'un modèle économique pour le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS

Pays : Niger/CILSS

Nom du projet : Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP)

N° Crédit : Banque Mondiale (don IDA 920) et Néerlandais (TF0B8255)

Reference STEP : BF-CILSS-BF-369443-CS-QCBS

AMI n°006/DG-CRA/UPM/FSRP du 26 juillet 2023

1. Le Centre Régional AGRHYMET, Institution spécialisée du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), a obtenu des fonds (dons) de la Banque mondiale (IDA D920) et Néerlandais (TF0B8255) pour le financement de la Composante 1 du Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, le programme se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la mission d'audit des comptes des exercices 2022, 2023 et 2024 de la Composante 1 du Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP).
2. L'objectif de la mission est de concevoir de développer un modèle économique viable pour le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS et qui renforce sa stabilité institutionnelle et financière à long terme de l'organisation, améliore l'impact de ses prestations et services dans la région, et réduit sa grande dépendance vis-à-vis des financements extérieurs.

De façon spécifique, le consultant devra :

- cartographier et évaluer le modèle économique actuel dans le contexte de l'impact prévu d'AGRHYMET CCR-AOS sur l'insécurité alimentaire dans la région;
- développer des variantes de modèles économiques plus durables dans des conditions réalistes, dans le cadre d'un processus itératif et attractif. À ce niveau, un accent particulier sera mise sur l'identification et le test de(s) type(s) de modèle(s) de substitution à développer pour traiter durablement la question de gouvernance sur les données terrains, notamment celles nécessaires pour l'élaboration des produits et services adaptés aux besoins des pays et des partenaires/clients de AGRHYMET CCR-AOS ;
- échanger sur les modèles économiques potentiels avec les parties prenantes
- identifier le modèle économique le plus prometteur pour AGRHYMET CCR-AOS, éventuellement avec des variantes. ;
- identifier les actions prioritaires pour mettre en œuvre le nouveau modèle économique viable;
- soutenir le début de la mise en œuvre du nouveau modèle économique.

3. Le Centre Régional AGRHYMET du CILSS invite les consultants intéressés à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (**références similaires concernant l'exécution de contrats analogues au cours des dix (10) dernières années**).
4. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection Fondée sur la Qualité-Coût : SFQC** » en accord avec le Règlement de la passation des Marchés de la Banque mondiale à l'intention des emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), daté de juillet 2016 (révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020), affiché sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult.

L'appréciation portera essentiellement sur les critères suivants les références similaires dûment justifiées par la copie des **pages de garde et de signature des contrats, ainsi que les attestations de bonne fin** des missions **sous peine de nullité**. A l'issue de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt, une liste retreinte de cabinets sera retenue pour la suite du processus de sélection finale.

5. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de trois (03) membres au plus.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires en envoyant leurs correspondances aux adresses ci-dessous citées.
8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, portant en objet « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant pour la conception d'un modèle économique pour le Centre Régional AGRHYMET-CCR-AOS**», accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt et les références similaires des dix (10) dernières années, justifiées par les pages de garde et de signature, ainsi que les attestations de bonne fin, devront parvenir par voie électronique à administration.agrhymet@cilss.int avec copie à passationmarches.agrhymet@cilss.int, **au plus tard le 15 août 2023 à 10 heures TU**.

Le Directeur Général

MAHMOUDOU

Dr Mahalmoudou HAMADOUN

